



15 janvier 2026

(26-0337)

Page: 1/1

Original: anglais

**ÉTATS-UNIS – MESURE ANTIDUMPING VISANT LES PRODUITS TUBULAIRES
POUR CHAMPS PÉTROLIFÈRES EN PROVENANCE D'ARGENTINE**

COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 14 janvier 2026, a été reçue de la Présidente du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends (ORD).

Dans une communication datée du 25 août 2025 (WT/DS617/6), le Groupe spécial a informé l'Organe de règlement des différends (ORD) qu'à la demande conjointe de l'Argentine et des États-Unis, il avait reporté la distribution du rapport final dans l'affaire *États-Unis – Mesure antidumping visant les produits tubulaires pour champs pétrolifères en provenance d'Argentine* au 15 octobre 2025. Le 13 octobre 2025, l'Argentine et les États-Unis ont conjointement demandé que le Groupe spécial reporte encore la distribution du rapport final, au 15 janvier 2026.

Le 13 janvier 2026, l'Argentine et les États-Unis ont conjointement informé le Groupe spécial qu'ils étaient en discussion en ce qui concerne le règlement de ce différend. Dans ce contexte, ils ont demandé que le Groupe spécial reporte encore la distribution du rapport final, au dimanche 15 février 2026.

La distribution du rapport final a donc été reportée au premier jour ouvré à l'OMC qui suit le dimanche 15 février, à savoir le 16 février 2026.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir cette lettre à l'ORD.
